



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053

HARIS SEPTEMBRE 2023

Numéro 010



Editée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

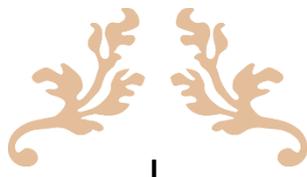
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations
Internationales et Stratégiques
(HARIS)

N°010 Septembre 2023

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



Administration de la Revue

Directeur Scientifique :

Professeur M'BRA EKANZA
Simon-Pierre (Professeur
Emérite du CAMES,
Université Félix Houphouët-
Boigny)

Directeur de Publication :

CAMARA Moritié (Professeur
Titulaire d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction :

KOUAKOU N'DRI Laurent
(Maître de Conférences
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Coordonnateur de

Publication : SILUE Nahoua
Karim (Maitre-assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth
(Maître-assistante en Histoire
économique, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO

Zana (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Péleforo Gon
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Webmaster : Ignace ALLABA
(Professeur Études
germaniques, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Éditeur : CERRI (Cellule
d'Études et de Recherches en
Relations Internationales,
Université Alassane
OUATTARA)

Website : www.revueharis.org

Courriels : contact1@revueharis.org cerrriuao01@gmail.com



Comité Scientifique

-M'BRA EKANZA Simon-Pierre, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-KOULIBALY Mamadou, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-Abdoulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Jean-Noël LOUCOU, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-KOUI Théophile, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-Francis AKINDES, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-ALLADAYE Comlan Jérôme, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-SAADAOUI Ibrahim Muhammed, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

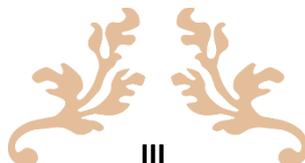
-Ousseynou Faye, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Samba Diakité, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-GBODJE Sékré Alphonse, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



Comité de Lecture

-BATCHANA Essohanam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-AKROBOU Agba Ezéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-CAMARA Moritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

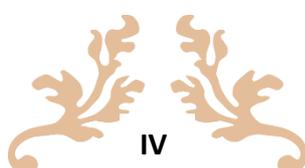
-GUESSAN Benoit, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-N'Guessan Mohamed, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-Ernest YAOBI, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

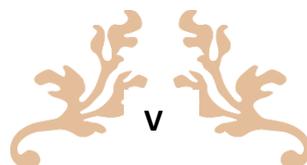
-GOLE Antoine, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-BAMBA Abdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue www.revueharis.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



Sommaire

Alcème TSASSA

L'Afrique, enjeu des grandes puissances.....7-20

ASSANI ADJAGBE

Les fondements du transfert du modèle médical français en Afrique Occidentale Française à travers l'exemple de l'École de médecine de Dakar (1895- 1964)21-36

YOBOUE Yao Serge

Les souverains africains et le contrôle du commerce négrier sur les côtes de Guinée aux XVIIe et XVIIIe siècles.....37-49

BAMBA Abdoulaye & ADJEHI Edja Claude

« Le Sud » dans les Relations Internationales : Un Concept, une Pratique.....50-65

ADJO André

Analyse critique de la condition de l'Afrique dans la coopération internationale en matière de développement.....66-79

Nahoua Karim SILUE & OUAPO Djékoua Hermann

Boko Haram : Une nouvelle menace pour le système éducatif au Nigeria.....80-91

Ange Davy BAN-ETHAT

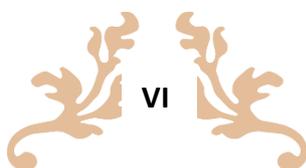
La famille comme espace de socialisation politique et de transmission du pouvoir en Afrique noire francophone.....92-105

Dr. Nathanaël T. NIAMBI

La mondialisation aux couleurs chinoises en Afrique : les Nouvelles Routes de la Soie106-122

Saint David YAO BÉLI

Félix Houphouët-Boigny et le Saint Siège (1970 – 1993) : Une diplomatie au service de la coopération et de la promotion de la Paix.....123-136





Boko Haram : Une nouvelle menace pour le système éducatif au Nigeria

Nahoua Karim SILUE

Enseignant chercheur, Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, nahoua26@yahoo.fr

OUAPO Djékoua Hermann

Doctorant, Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara
djekouahermann@gmail.com

Résumé

À l'image de certains pays Africains, le Nigeria est confronté à la recrudescence de l'insécurité et à la perméabilité des frontières. Profitant de cette situation, certains mouvements armés venus de la Libye et d'autres issus de la ramification des groupes existants, les groupes armés terroristes (GAT) se sont progressivement installés au Nigeria. Axés sur des revendications politiques et idéologiques, ils y mènent des actions dévastatrices. Ces groupes terroristes se sont attaqués à l'éducation occidentale, car la jugeant contraire à leur idéologie. Le présent article examine la problématique relative à Boko Haram comme une nouvelle menace pour l'éducation au Nigeria. Cette étude montre que le groupe Boko Haram a fait de la destruction du système éducatif du Nigeria principalement dans l'État de Borno, l'un de ses objectifs. Le faisant, il montre à quel point son implantation dans ce pays constitue un véritable obstacle au développement de l'éducation et à l'épanouissement des acteurs du système éducatif.

Mots clés : Terrorisme, Éducation, Groupe armé, École, Université, Attaque.

Abstract

Like some African countries, Nigeria is faced with the resurgence of insecurity and the permeability of borders. Taking advantage of this situation, some armed movements from Libya and others from the ramification of existing groups, armed terrorist groups (GAT) have gradually settled in Nigeria. Focused on political and ideological demands, they carry out devastating actions. Founded under political background, terrorist groups have attacked Western education, considering it contrary to their ideology. This article seeks to examine the issue of Boko Haram as a new threat to education in Nigeria. This study shows that the Boko Haram group has made the destruction of Nigeria's education system, mainly in Borno State, one of its objectives. In doing so, it shows to what extent their establishment in this country constitutes a real obstacle to the development of education and to the development of the actors of the education system.

Key words: Terrorism, Education, Armed group, School, University, Attack.

Introduction

L'année 1960 marque pour la plupart des pays africains une nouvelle ère, celle de l'indépendance. En effet, après l'esclavage et la colonisation, l'accession à la souveraineté se présente comme un nouveau départ pour les Africains. Mais très vite, l'espoir fait place à l'illusion, faisant du « berceau de l'humanité, le théâtre de conflits armés, de guerres et de génocides » (C. A. Diop, 2000, p. 52). Cette situation engendre la fragilité, la vulnérabilité des institutions et des États. Profitant de la paupérisation de la population, de l'instabilité politique et de la vulnérabilité des frontières, certains mouvements terroristes se sont installés sur le continent africain, principalement dans sa partie ouest. À cet effet, A.L. Sarambe (2018, p. 3) affirme :

le terrorisme constitue l'un des défis majeurs de la sécurité internationale aujourd'hui. En effet, depuis les attaques du 11 septembre 2001, ce phénomène suscite plus d'attention et de craintes, conduisant ainsi les acteurs de la scène internationale à prendre des mesures parfois extrêmes pour y mettre fin.

Selon l'Encyclopédie Microsoft Encarta (2003), le terrorisme consiste dans « l'usage de la peur, par des minorités ou des individus, en vue de déstabiliser puis détruire un ordre existant imposé par la majorité ou par un despote ». Le Dictionnaire Universel (2005, p.1191), nous renseigne davantage sur cette notion : « l'usage systématique de la violence (attentats, destructions, prises d'otages, etc.) auquel recourent certaines organisations politiques pour favoriser leurs desseins ». S'exprimant sur la question, M. A. Midani (2003, p. 40), soutient que :

Le terrorisme apparaît comme tout acte de violence, quels qu'en soient les causes et les buts, commis pour mettre en

œuvre un projet criminel individuel ou collectif et visant à semer la terreur parmi les gens ou à les effrayer en leur portant atteinte ou en mettant en péril leur vie, leur liberté ou leur sécurité ou à porter atteinte à l'environnement, à l'un des services publics, aux biens publics ou privés, ou à les occuper ou à s'en emparer, ou encore à mettre en danger l'une des ressources nationales.

Profitant de la chute du régime de Mohamed Kadhafi en Lybie, plusieurs groupes armés se sont délocalisés en Afrique de l'Ouest. Face à la recrudescence du terrorisme, des mesures ont été prises au niveau international et au niveau ouest africain. Au niveau international, l'accent a été mis sur l'adoption des normes juridiques¹ et des actions significatives². Au niveau ouest africain, des mesures ont été également prises pour faire face à ce phénomène³.

Axés sur des revendications politiques, sociales et religieuses, les groupes armés terroristes (GAT)

¹Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs, 14 Septembre 1963, 10106 RTNU 704 à la p. 223, entrée en vigueur le 4 Décembre 1969 ; Convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile, 23 Septembre 1971, 14118 RTNU 974 à la p. 190 entrée en vigueur le 26 Janvier 1973, Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif, 15 Décembre 1997, 37517 RTNU 2149 à la p.3 entrée en vigueur le 23 Mai 2001. La Convention internationale de 1999 pour la répression du financement du terrorisme entrée en vigueur le 10 avril 2002.

² Opération Serval. Note de guerre. Mali 2013.

³La Convention de la CEDEAO de 2006 sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes ; Le Protocole A/AP1/12/99 de 1999 relatif au Mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité.

mènent des actions dans les pays où ils sont implantés. Et au nombre des installations qui sont constamment la cible des mouvements terroristes, les écoles et les universités figurent en bonne place.

En dépit de la mobilisation sous-régionale et internationale⁴ pour faire face au problème des attaques des écoles et des universités, donc de la destruction du système éducatif, la persistance de ce phénomène demeure encore une réalité au Nigeria. Ainsi, se pose la question de savoir : Pourquoi l'éducation au Nigeria est-elle devenue la cible des groupes armés terroristes ?

Le présent article vise à montrer que la secte islamique Boko Haram est un danger pour le système éducatif du Nigeria au regard des actes hostiles qu'elle pose et des discours clivants qu'elle tient vis-à-vis de l'école. Dans le cadre de notre étude, nous avons eu recours aux sources imprimées, notamment des rapports d'organisations internationales comme l'ONU, l'UNESCO et l'UNICEF ainsi que des brochures et publications émanant de la presse et des travaux scientifiques.

En effet, cette documentation nous offre des informations sur Boko Haram. Outre les sources imprimées, des ouvrages spécialisés sur le terrorisme en Afrique de l'Ouest et sur Boko Haram nous ont été d'un appui considérable dans notre quête documentaire. Quelques données

⁴Note d'orientation pour la mise en œuvre de la Résolution 1998 du Conseil de sécurité : « Les pillages et saccages sont considérés comme des moyens, pour les combattants, d'utiliser et de s'accaparer des produits ou biens à des fins personnelles, à titre individuel ou collectif, sans l'accord des propriétaires, et dans un climat de crime organisé. » (...) Durant un conflit armé, les pillages/saccages et destructions massives non justifiés par l'impératif militaire et effectués de manière gratuite, constituent une violation relevant de la catégorie des « attaques contre des écoles et des hôpitaux ».

orales ont été recueillies auprès de spécialistes de la lutte contre le terrorisme pour approfondir la réflexion sur la question. Toutes ces données ont été confrontées entre elles afin de faire ressortir une analyse qualitative basée sur les faits. Ce qui nous permet de bâtir le travail autour de deux axes principaux ; il s'agit d'une part de présenter la secte islamique Boko Haram et d'autre part montrer sa responsabilité dans la désorganisation du système éducatif nigérian.

1-Présentation de la secte islamique Boko Haram

1-1. La naissance du groupe Boko Haram

De son vrai nom, *Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'Awati Wal-Jihad*, qui veut dire personnes engagées dans la propagation des enseignements du Prophète et du Jihad, « Boko Haram se présente comme un mouvement sectaire qui met en surface des frustrations sociales et des tensions religieuses assez lointaines dans une société clivée » (L. Koungou 2016, p.13).

Parlant des circonstances de la naissance du mouvement, L. T. Ngoc (2012, p.15), affirme que « Boko Haram est né en 2002 avec la création d'une mosquée à Maiduguri, capitale de l'État de Borno précisément, dans le nord-est du Nigeria ». Il s'est radicalisé en 2009 après l'assassinat de son chef Mohammed Yusuf.

Le groupe prône un Islam obscurantiste et l'application stricte de la charia. Installé principalement dans la région du nord-est du Nigeria, Boko Haram a multiplié les attaques contre les symboles de l'État jusqu'en juillet 2009 quand Muhammad Yusuf fut tué.

En 2010, le groupe se réorganisa pour se radicaliser sous la houlette de Abubakar Shekau qui a pu, avec l'aide d'autres groupes islamistes terroristes comme Al

Qaïdaa Maghreb islamique (AQMI), Al Shabaab de Somalie et le Groupe salafiste pour la prédication et le combat, étendre ses actions au Niger et au Burkina Faso.

Ainsi, au cours du mois de janvier 2012, la secte islamique a tué plus de 250 personnes au Nigeria. L'allégeance faite à l'État islamique le 7 mars 2015 témoigne de cette structuration. De ce fait, quelles sont les circonstances qui prévalaient au Nigeria à la naissance de Boko Haram ?

1.2. Le contexte d'émergence de Boko Haram

La mauvaise gouvernance est le non-respect des règles et des processus collectifs, formalisés ou non, par lesquels les acteurs concernés participent à la décision et à la mise en œuvre des actions publiques. Vu sous cet angle, la mauvaise gouvernance est donc un frein au développement des activités économiques. Le Nigeria n'échappe pas à cette forme de gestion publique. Malgré la croissance économique, des disparités existent entre les régions du Nord et celles du Sud.

Le développement économique du pays s'est pour l'essentiel concentré dans le delta du Niger, au Sud, où se trouvent d'importantes réserves pétrolières. Contrairement à l'économie de la région du Sud, celle du Nord est faible du fait du manque d'investissements dans l'agriculture, et de l'insuffisance des infrastructures. Au Nigeria, les inégalités entre le Nord, majoritairement musulman, et le Sud, en grande partie chrétien, se creusent au début des années 2000.

S'inscrivant dans cette optique, A. Vicky (2012, p.12), écrivait :

les 12 États du nord sont les moins développés du pays et l'État de Borno est le plus pauvre de tous, les trois quarts de la population y vivent sous le seuil de pauvreté, 98 % des enfants de moins de quinze mois ne sont pas vaccinés,

83 % des jeunes sont illettrés et 48,5 % des enfants ne sont pas scolarisés.

Ces inégalités ont créé un certain ressentiment, le Nord se sentant délaissé par le gouvernement central. Une règle implicite au sein du *People's Democratic Party (PDP)*, parti au pouvoir depuis l'indépendance, prévoit une alternance entre le Nord et le Sud tous les deux mandats présidentiels, mais pour les élections générales de 2015, le Nord accusait le Sud de vouloir conserver le pouvoir.

C'est dans ce contexte socio-économique dominé par la mauvaise gouvernance que le groupe Boko Haram a été créé. C'est ainsi que les prêches de Boko Haram en faveur d'une application stricte de la charia sont devenus populaires parce qu'ils dénonçaient les injustices sociales, la débauche des nantis, la corruption, ou encore les exactions de la police et de l'armée afin de développer le sentiment d'injustice et de nourrir les appels à la haine et à la violence, éléments prégnants de son discours.

Boko Haram a su intégrer des savoir-faire guerriers présents dans la région et ouvrir des opportunités de reconversions à des fins de prédatons. Pour ce faire, il emploie plusieurs méthodes, dont entre autres : la prise d'otage, le pillage et l'embuscade sur la voie publique. Outre la mauvaise gouvernance, les causes sociales sont aussi à l'origine de la création de la secte islamique.

Le Nigeria est le premier producteur de pétrole d'Afrique, son sous-sol est riche en pétrole et en gaz qui constituent la principale source de revenus du pays. C'est bien évidemment la redistribution de cette potentielle richesse qui pose un problème et qui marque la rupture géopolitique entre le Nord et le Sud. C'est pourquoi P. D.Gendt, (2012, p.10), soutient que « Boko Haram est le reflet des problèmes nigériens ».

La région du Sud est en effet beaucoup plus intégrée dans la mondialisation et dans le commerce mondial que la région du Nord. Cette situation s'explique par le fait que la fédération des protectorats du Nord et du Sud n'a pas été décidée sur la base d'une complémentarité économique entre ces deux régions, mais plutôt sur un calcul colonial qui voulait que la prospérité du Sud subventionne le déficit du Nord.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer que Boko Haram tire ses racines des difficultés socioéconomiques du Nigeria.

1.3-L'idéologie soutenant les actions de Boko Haram

Le mouvement est à l'origine de plusieurs massacres, attentats et enlèvements à l'encontre de populations civiles de toutes confessions, au Nigeria mais aussi dans plusieurs pays où il est implanté. Dès ses débuts, il est sectaire de par son intransigeance religieuse, son culte du chef, ses techniques d'endoctrinement. Ainsi, depuis sa création en 2002 par Mohamed Yusuf à Maiduguri, Boko Haram est resté fidèle à sa philosophie, à savoir le rejet des valeurs occidentales par tous les moyens. Comme le souligne J. P. Filu (2010, p. 15), « son objectif reste l'application de la charia au Nigeria et l'établissement d'un État islamique au-delà des frontières nigérianes ».

S'inscrivant dans le même ordre d'idée que Filu, R. Oriyommi (2011,p.12) dira,« dans la conduite de ses actions, Boko Haram souhaite expulser la communauté politique du Nord du Nigéria qui, selon eux, a été saisie par des musulmans corrompus et faux et établir une interprétation fondamentaliste de la charia dans tout le Nigéria».

Convaincu de ce que le rétablissement d'un tel ordre passe par la mise en cause des valeurs enseignées dans les écoles, Boko

Haram multiplie les attaques contre les écoles, les universités et les acteurs du système éducatif tant au Nigeria que dans les pays voisins comme le Cameroun, le Niger et le Tchad. Mourir ou faire mourir au nom de leur conviction est l'une des caractéristiques de ce mouvement.

Les propos de Mohamed Yusuf cités par M. Memier (2017, p.20) traduisent cette thèse :

Lorsque vous voyez des hommes mourir en faisant le djihad, il ne faut pas penser qu'ils sont morts. Ils ne sont pas morts. Allah a dit qu'ils ne sont pas morts, ils sont là-bas, dans les mains d'Allah, ils mangent bien et boivent bien. Le remède contre la mort, c'est la chahada.

La chahada est la profession de foi à travers laquelle le musulman affirme qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mahomed est son messenger. Ainsi, au nom de cette idéologie, les membres de cette secte sont à l'origine de plusieurs attentats à travers l'Afrique de l'Ouest. Selon le rapport de Human Right Watch, « environ 6000 civils sont tués par les hommes de Boko Haram de 2009 à 2014 »⁵. Quant à Amnesty international, il estime que « 5500 civils ont été tués par Boko Haram en 2014 et au début de 2015 »⁶.

Le 7 mars 2015, Boko Haram prête allégeance à l'État islamique, ce dernier le reconnaît officiellement cinq jours plus tard. Le groupe prend alors le nom d'État islamique en Afrique de l'Ouest ou de Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique. Aujourd'hui, tout le monde

⁵ Human Rights Watch, Nigeria : « Au moins 1000 civils tués depuis janvier », Rapport disponible sur <https://www.fidh.org/IMG/pdf/nigeriabokoharam656fweb-2.pdf>, consulté le 25 août 2023 à 20h15.

⁶ Amnesty International, « 2000 femmes enlevées par Boko Haram depuis 2014 », article disponible sur <https://www.reuters.com/article/ofrtp-nigeria-boko-haram-amnesty-idFRKBNON50B120150414>, consulté le 26 août 2023 à 15h20.

s'accorde à reconnaître Boko Haram comme un mouvement insurrectionnel et terroriste d'idéologie salafiste djihadiste et ayant pour objectif d'instaurer un califat et d'appliquer la charia.

2. L'implication de Boko Haram dans la désorganisation du système éducatif nigérian

Cette implication se manifeste essentiellement par la volonté de la secte islamique de détruire l'éducation dite occidentale mais aussi par le recrutement, l'enlèvement d'élèves et étudiants afin d'instaurer un climat de terreur comme frein au développement de l'école.

2.1. La volonté manifeste d'éliminer l'éducation occidentale

La Déclaration sur la sécurité dans les écoles ⁷ constitue un engagement politique visant à mieux protéger les élèves, les enseignants et les écoles durant les conflits armés, à favoriser la poursuite de l'éducation en temps de guerre et à prendre des mesures concrètes pour éviter l'utilisation des écoles à des fins militaires. Elle a été ouverte à la signature des États à Oslo, en Norvège, en mai 2015.

Malgré son existence et sa mise en œuvre, les écoles, les universités et les acteurs du système éducatif continuent d'être les cibles des conflits armés et des groupes terroristes. Les espaces publics à valeur symbolique évocatrice sont parmi les cibles les plus probables du terrorisme, et les écoles au service des enfants ne sont pas en reste. Selon Bradford et Wilson (2013, p.127) « les enfants et les établissements d'enseignement peuvent être particulièrement

vulnérables au terrorisme parce qu'ils sont des "cibles faciles" généralement des sites de rassemblement non surveillés qui offrent la possibilité de faire des victimes massives». Les attaques contre les établissements scolaires et universitaires au Nigeria sont faites pour produire une grande visibilité médiatique et entraîner une forte réaction de l'opinion publique. Les écoles qui devraient normalement être l'un des endroits les plus sûrs pour les enfants et les jeunes qui ont soif de connaissances dans la réalisation de leur désir scolaire sont devenues la cible d'attaques.

Partant du sens littéral de son appellation, Boko Haram signifie « l'éducation occidentale est mauvaise ». Ce n'est donc pas anodin, si ce groupe est hostile à l'éducation, à la culture et aux valeurs occidentales et prône le retour à un Islam radical. Selon la conception des leaders de ce groupe, l'éducation occidentale a un effet corrupteur sur les sociétés islamiques.

Convaincu de ce que la destruction d'un tel ordre passe par la mise en cause des valeurs enseignées dans les écoles, Boko Haram multiplie les attaques contre les écoles, les universités et les acteurs du système éducatif tant au Nigeria que dans les pays où il est présent. À cet effet, convenons avec M. Aristorena (2019, p.2), pour dire :

Une école est un espace sacré, c'est là que l'on éduque nos enfants et ce n'est pas un endroit où il peut y avoir des armes, où l'on peut apprendre à détruire et à tuer. Il y a néanmoins des écoles où des militaires et des organisations gouvernementales sont venus nous demander de mettre nos établissements scolaires à leur disposition pour des exercices militaires avec des armes. La mission d'une école est d'éduquer, et non pas d'entraîner pour la guerre. La guerre n'est jamais une solution.

⁷ <https://www.unesco.org/fr/articles/la-declaration-sur-la-securite-dans-les-ecoles-ete-approuvee-par-51-etats>, consulté le 26 août 2023 à 18h15.

Malheureusement, les écoles situées dans l'État de Borno sont constamment attaquées. Dans cette partie du Nigeria, les combattants de Boko Haram se servent des écoles pour leurs opérations. Le faisant, ils détruisent les établissements d'enseignement qui non seulement sont des lieux d'apprentissage pour les filles, les garçons et les jeunes, mais aussi des espaces clés pour assurer leur protection.

Ainsi, du domaine politique, Boko Haram, s'est intéressé aux infrastructures scolaires, universitaires et aux acteurs du système éducatif pour en faire ses cibles. Les actions du groupe terroriste Boko Haram contre l'éducation traduisent la volonté manifeste d'éliminer l'école dans les zones où il se trouve. S'inscrivant dans ce même ordre d'idée, O.Abdulrasheed(2015, p.15), affirme que: « les attaques sans précédent contre les écoles au Nigeria remontent à 2009, lorsque le groupe d'insurgés Boko Haram a commencé à cibler et à perturber le système éducatif avec un effet négatif énorme, en particulier sur l'éducation de base ».

Cette volonté est traduite par les attaques contre le système éducatif au Nigéria qui débutent par des enlèvements d'élèves ou de personnel contre rançon dans la région productrice de pétrole du delta du Niger. Ces actes contre les élèves sont soutenus par plusieurs mobiles, soit pour faire de leurs victimes une source de revenus, soit pour qu'elles deviennent leur compagne, soit pour accroître les effectifs.

Outre les raisons sus évoquées, les attaques contre les infrastructures éducatives et les acteurs du système éducatif sont motivées par des raisons lucratives. À cet effet, J. Zenn (2018, p. 3) soutient que:

des hommes armés ont enlevé deux enseignants dans l'État de Rivers et ont exigé une rançon de 5 millions

de nairas [soit 750955 F CFA]. Des hommes armés ont également enlevé un conférencier à l'Université de Port Harcourt, le professeur EbiAwortuEfebo et deux enseignants de l'école secondaire communautaire d'Ubima dans la zone de gouvernement local d'Ikwerre dans l'État de Rivers.

Ainsi, depuis 2009, les attaques de Boko Haram contre les écoles, les universités et les acteurs du système éducatif sont devenues courantes au Nigeria. C'est à juste titre que M. Tsolakakis et al (2020, p.185), affirme que : « plus de 600 professeurs ont été tués, 900 écoles endommagées ou détruites et plus de 1500 écoles ont dû fermer à cause des violences, perturbant ainsi l'accès à l'éducation de plus de 900.000 élèves ».

Ces événements traduisent aisément l'idée selon laquelle détruire ou désorganiser le système éducatif est l'un des objectifs que la secte islamique Boko Haram s'est assigné. La recrudescence des attaques a fini par transformer le Nigeria en un pays dans lequel prendre le chemin de l'école ou de l'université est devenu problématique. C'est donc avec beaucoup de peur que les acteurs du système éducatif tentent d'accomplir leurs devoirs d'État. Cette peur se justifie en partie par les événements de 2020.

En effet, plus de 700 élèves ont été kidnappés lors de cinq raids sur des écoles au Nord-Ouest du Nigeria. Pour cette secte islamique, l'éducation occidentale est inconciliable avec l'Islam et les us et coutumes du peuple Haoussa (M. Richmond (2014, p.165).

2-2.Recrutement et utilisation des élèves et étudiants

Partant du principe selon lequel, l'éducation occidentale est à bannir, Boko Haram n'hésite pas à tout mettre en œuvre pour atteindre cet objectif en s'attaquant aux acteurs du système éducatif. Et au nombre de ces victimes, les élèves figurent

en bonne place. En effet, les élèves de la ville de BuniYadi dans l'État de Yobe ont été victimes des attaques de Boko Haram. Le groupe a aussi poursuivi sa campagne de recrutement et d'utilisation d'enfants dans les États d'Adamawa, de Borno et de Yobe, principalement en procédant à des enlèvements.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies avance dans un rapport⁸ que : « 1 385 cas de recrutement et d'utilisation d'enfants (415 filles, 969 garçons, 1 de sexe inconnu) par le groupe armé se sont produits essentiellement en 2017 (1 051), puis en 2018 (301) et en 2019 (33) ». À travers ce rapport, l'Onu attire l'attention de la communauté nationale et internationale sur la menace que Boko Haram représente pour l'éducation au Nigéria.

À la question de savoir pourquoi les membres de ce groupe mettent un point d'honneur sur le recrutement des élèves et étudiants, le Conseil de sécurité de l'Onu dira :

Boko Haram utilisait des enfants dans les hostilités pour les combats et le renseignement et leur assignait des tâches auxiliaires, par exemple pour remplir des fonctions en tant que nettoyeurs, cuisiniers et messagers. Les filles ont subi des conversions religieuses et des mariages forcés et ont été utilisées à des fins sexuelles. Par exemple, en juillet 2017, dans l'État de Borno, Boko Haram a recruté et utilisé 17 enfants (7 filles, 10 garçons). Parmi les filles, 6 ont été utilisées comme esclaves sexuelles, tandis qu'une fille et 10 garçons ont été utilisés comme cuisiniers, messagers et gardes du corps. Au total, 203 enfants (146 filles, 57 garçons) ont été utilisés pour porter des engins explosifs improvisés, mais au cours de la période à

⁸Conseil de sécurité de l'Onu, « Le sort des enfants en temps de conflit armé au Nigéria », 6 juillet 2020, p.7, Rapport disponible sur https://digitallibrary.un.org/record/3873109/files/S_2020_652-FR.pdf, consulté le 27 août 2023 à 9h20.

l'examen, on a pu constater une tendance à la baisse. En 2017, 146 enfants (101 filles, 45 garçons) ont été utilisés dans 77 attentats suicides ; les chiffres diminuant au fur et à mesure : 48 enfants (38 filles, 10 garçons) dans 26 attentats suicides en 2018 et 9 enfants (7 filles, 2 garçons) dans 7 attentats en 2019. Il s'agissait principalement de filles. Par exemple, en avril 2018, sept filles âgées de 11 à 17 ans ont été utilisées par Boko Haram pour porter des engins explosifs improvisés dans un avant-poste militaire à Bille Shuwa, dans l'État de Borno. L'attaque a fait plus de 100 victimes, y compris les filles⁹.

À maintes reprises, les combattants de Boko Haram ont attaqué des établissements scolaires, massacrant professeurs et lycéens comme Mamudo, Gujba ou BuniYadi entre 2013 et 2014. Nous en voulons pour preuve, la mort des 176 enseignants tués par Boko Haram dans cet État entre 2011 et juillet 2014.

De même, les 19 avril, 5 mai, 10 Juin 2014, les combattants de Boko Haram kidnappent plus de 40 filles dans des villages autour de Chibok, et le 20 octobre 2014, ils enlèvent 45 élèves de plus à Wagga, une ville de l'État d'Adamawa et annonce avoir « marié » les plus jeunes après que le gouvernement nigérian ait annoncé un accord pour la libération des écolières de Chibok, qui n'a jamais eu lieu.

Poursuivant l'expansion de leur idéologie, le 14 avril 2014, 276 lycéennes de l'école secondaire de Chibok avaient été enlevées par les éléments de Boko Haram. Évoquant les actions dévastatrices de Boko Haram sur l'éducation dans l'État de Borno, J. Zenn (2014, p.12) soutient que :

Boko Haram aurait enlevé entre 500 et 2000 femmes depuis 2013, même si la plupart des enlèvements ne sont pas signalés laissant craindre un bilan plus élevé encore. Les écoles en particulier les élèves, les

⁹Idem

étudiantes et les enseignantes sont des cibles privilégiées du groupe fondamentaliste.

Selon Human Rights Watch, « de 2009 à 2015, 910 écoles ont été détruites, 1 500 ont dû fermer, 611 enseignants ont été assassinés, 19 000 autres se sont enfuis, des centaines d'élèves ont été enlevés et près d'un million d'enfants ont été privés d'enseignement¹⁰.

Si les lycéennes ne sont pas tuées, elles sont souvent enlevées pour être mariées de force à des djihadistes. Les attaques perpétrées par Boko Haram contre les écoles, les élèves et les enseignants dans le nord-est du Nigeria ont des effets dévastateurs sur l'éducation.

Dans cette partie du pays, le groupe a aussi attaqué des élèves pour les empêcher d'aller à l'école et a enrôlé de force des étudiants dans leurs rangs. Les militants de Boko Haram avaient commencé à enlever des jeunes filles dès début 2013 pour les utiliser comme monnaie d'échange contre des prisonniers, comme leurres pour attirer les troupes dans des embuscades, et leur servir de porteurs, de cuisinières et d'esclaves sexuelles au cours de brefs mariages.

Dire que Boko Haram représente un danger pour le système éducatif au Nigeria n'est pas fortuit. À la lecture des actions de Boko Haram, nous pouvons dire que son aspiration va au-delà du recrutement et de l'utilisation des acteurs du système éducatif. En effet, les motifs rapportés pour cibler les écoles, les universités, les étudiants, les enseignants et autres personnels de l'éducation incluent souvent le désir de : « bloquer l'éducation des filles,

enlever les enfants pour les utiliser comme combattants, esclaves sexuels ou soutien logistique dans les opérations militaires, ou enlever les étudiants et les enseignants pour obtenir une rançon et un profit »¹¹. L'opposition à l'éducation des filles n'est pas nouvelle. Mais les menaces contre l'éducation des filles et la violence ciblée à l'encontre des écolières, des enseignantes et leurs écoles semblent s'être intensifiées au cours des deux dernières décennies.

Les acteurs du système éducatif nigérian ont été victimes des attaques menées par Boko Haram. Quant aux filles recrutées, elles ont été contraintes au mariage forcé et aussi victimes des grossesses précoces et de la stigmatisation associée aux violences sexuelles.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, il convient de retenir que Boko Haram représente une nouvelle menace pour le système éducatif au Nigeria. Cette menace porte sur les attaques des établissements scolaires et universitaires.

Les attaques endommagent les équipements et le matériel pédagogique. Outre les éléments évoqués, les effets induits de Boko Haram sur le capital humain à savoir : les enseignants, les apprenants, les membres de l'administration, les agents de bureau et le personnel d'encadrement, attestent du danger que cette secte islamique représente pour l'éducation au Nigeria.

Du fait de la recrudescence de l'insécurité et de l'accentuation des inégalités sociales au Nigeria, l'éducation est devenue la cible privilégiée par les hommes de Boko Haram pour l'expansion de leur idéologie. Les actions de cette secte islamique aggravent davantage cette

¹⁰ Human Rights Watch, « Nigeria : Des enfants privés d'éducation dans le nord-est du pays », 11 avril 2016, rapport disponible sur <https://www.hrw.org/fr/news/2016/04/11/nigeria-des-enfants-privés-d-education-dans-le-nord-est-du-pays>, consulté le 27 août 2023 à 7h15.

¹¹ Entretien avec Marina KOUADIO, agent humanitaire, Caritas Côte d'Ivoire, Man, août 2023.

situation pénible dans laquelle se trouve l'éducation dans cette partie du Nigéria. Cette analyse a permis de montrer que Boko Haram est passé des revendications politiques et sociales à la destruction de l'éducation.

Le faisant, il atteste que leur implantation au Nigeria constitue un véritable obstacle au développement de l'éducation et à l'épanouissement des acteurs du système éducatif aussi bien au Nigéria qu'en Afrique de l'Ouest où le groupe s'exporte.

Sources et Bibliographie

Sources

- Amnesty International, « 2000 femmes enlevées par Boko Haram depuis 2014 », article disponible sur <https://www.reuters.com/article/ofrtp-nigeria-boko-haram-amnesty-idFRKBN0N50B120150414>, consulté le 26 août 2023 à 15h20.
- Conseil de sécurité de l'Onu, « Le sort des enfants en temps de conflit armé au Nigéria », 6 juillet 2020, p.7, Rapport disponible sur https://digitallibrary.un.org/record/3873109/files/S_2020_652-FR.pdf, consulté le 27 août 2023 à 9h20.
- Convention de la CEDEAO de 2006 sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes, 22p. disponible sur <https://www.unrec.org/docs/harm/ECOWAS/Convention%20de%20la%20CEDEAO%20sur%20les%20armes%20legeres%20et%20de%20petit%20calibre....pdf>, consulté 29 août 2023 à 16h20
- Convention internationale de 1999 pour la répression du financement du terrorisme entrée en vigueur le 10 avril 2002.
- Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif, 15 Décembre 1997, entrée en vigueur le 23 Mai 2001, disponible sur https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mt_dsg_no=XVIII-9&chapter=18&clang=_fr, consulté le 25 août 2023 à 14h20.
- Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs, 14 Septembre 1963, 10106 RTNU 704, entrée en vigueur le 4 Décembre 1969, 12p, disponible sur <https://treaties.un.org/doc/db/Terrorism/Conv1-french.pdf>, consulté 29 août 2023 à 18h16.
- Entretien avec Marina KOUADIO, agent humanitaire, Caritas Côte d'Ivoire, Man, août 2023. <https://www.hrw.org/fr/news/2016/04/11/nigeria-des-enfants-prives-deducation-dans-le-nord-est-du-pays>, consulté le 27 août 2023 à 7h15.
- <https://www.unesco.org/fr/articles/la-declaration-sur-la-securite-dans-les-ecoles-ete-approuvee-par-51-etats>, consulté le 26 août 2023 à 18h15.
- <https://www.unodc.org/documents/treaties/Special/Document%20STE%20French%20Convention%201999.pdf>, consulté le 25 août 2023 à 18h16.
- Human Rights Watch, « Nigeria : Des enfants privés d'éducation dans le nord-est du pays », 11 avril 2016, rapport disponible sur

<https://www.fidh.org/IMG/pdf/nigeriabokoharam656fweb-2.pdf>, consulté le 25 août 2023 à 20h15.

- Note d'orientation pour la mise en œuvre de la Résolution 1998 du Conseil de sécurité : « Les pillages et saccages sont considérés comme des moyens, pour les combattants », disponible sur <https://childrenandarmedconflict.un.org/2014/12/note-orientation-pour-la-mise-en-oeuvre-de-la-resolution-1998-du-conseil-de-securite/>, consulté le 20 août 2023 à 19h15.
- Protocole A/AP1/12/99 de 1999 relatif au Mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, 102p. disponible sur <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/39466688.pdf>, consulté le 20 août 2023 à 22h13.

Bibliographie

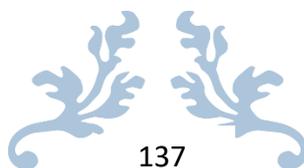
- ABDULRASHEED Olowoselu, al., « Effets de l'insurrection sur Universal Global », *Journal of Social Sciences* vol 14, 2015, <http://pubs.sciepub.com/education/3/4/16/index.html>, consulté le 27 août 2023 à 16h25.
- AL-MIDANI Mohammed Amin, *Les droits de l'homme et l'Islam. Textes des Organisations arabes et islamiques*, Strasbourg, Université Marc Bloch, 2003, 327p.
- ARISTORENA Myriam, mai 2019, « Écoles libres de violence », *Entreculturas*, Madrid, 25p.
- BRADFORD Emma et MARGAREY Wilson, « When Terrorists Target Schools: an exploratory Analysis of Attacks on Educational Institutions », *Journal of Police and Criminal Psychology* 28, 2013, 210p
- DE GENDT Pascal, 2012, *L'éducation et action sociale*, Bruxelles, Sireas, 453 p.
- DICTIONNAIRE Universel, 2005, Paris, 1128 p.
- DIOP Cheikh Anta, 2000, *Nations, Nègres et Cultures*, Paris, Présence Africaine, 564 p
- Encyclopédie Microsoft Encarta, 2003, version numérique, <https://www.sosordi.net/questions/132712/ouvrir-microsoft-encarta-2003>
- FILU Jean-Pierre, 2010, « Nigeria : les cinq français otages de la guerre des chefs d'Aqmi », *Le Nouvel Observateur*, 204, 24 p.
- KOUNGOU Léon, 2016, *Boko Haram, parti pour durer*, Paris, L'Harmattan, 264 p.
- MARK Richmond, 2007, *L'éducation prise pour cible*, Paris, UNESCO, 75 p.
- MEMIER Marc, « Aqmi et Al-Mourabitoun : le dihad sahélien réunié ? », *IFRI*, 6 janvier 2017, 58p.
- ORİYOMMI Raifu, « Nigeria's Boko Haram », *On Islam*, 26 décembre 2011, <http://www.onislam.net/english/news/africa/455146-nigerias-boko-haram-profile.html>, consulté le 29 août 2023 à 11h35.
- SARAMBE Lalloux Aurelle, *Les mécanismes de lutte contre le terrorisme en Afrique de l'ouest : quel impact?*, Maîtrise en Droit humanitaire et droit de la sécurité internationale, Université d'Ottawa, Canada, 2018, 632p.

- TRAN NGOC Laetitia, 2012, « Boko Haram Fiche Documentaire », *Note d'Analyse du GRIP*, 15 p.
- TSOLAKIS Marika, « Education Under Attack 2020 », *Global coalition to protect education from attack*, New york, 2020, 318p.
- VICKY Alain, « Le fondateur du GSPC, Hassan Hattab s'est rendu aux autorités algériennes », *Le Monde*, 6 octobre 2007, 36p.
- ZENN Jacob, 2014, «Boko Haram: Recruitment, Financing, and Arms Trafficking in the Lake Chad Region », *Combating Terrorism Center, CTC Sentinel*, 17, 32, 20 p.

Numéro 010 Septembre 2023
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°010 Septembre 2023